vos choix pour cette année

Par **sanremo34**, le **14/09/2006** à **12:49**

Bonjour à tous !

Alors à la veille de cette nouvelle année univ qui va commencer (moi c'est le 25), en espérant que les retardataires auront pu valider leur année :wink: Image not found or type unknown
j'aurais aimé savoir ce que vous avez finalement choisi comme matières à TD et les options..

Par exemple, moi j'ai pris civil et travail en Td, ce qui fait que procédure pénale et commercial deviennent des oraux.
quant aux options j'ai choisi fiscal et théorie générale des libertés publiques au 1er semestre ainsi que grandes controverses françaises et histoire du travail et de la protection sociale au 2nd. Je n'ai donc pas pris histoire du droit de la propriété + 5e république au 1er et droit administratif + droit euro au 2nd !!

Et oui vive le privé..

En fait mon choix du fiscal :evil: Image not found or type unknown à la place de l'histoire au 1er semestre s'est fait par choix et non pas par gout car je l'ai choisi dans l'optique de pouvoir me faire éventuellement dispenser de cette épreuve lors de l'examen d'entree au CRFPA..

Et vous alors ?!

Par **magic_icegirl**, le **15/09/2006** à **15:44**

Pour ma première année, comme TD j'ai pris intro au droit public+intro au droit privé (droit civil et droit onstit pour le 2eme semestre). Comme option je vais prendre initiation à la gestion !

Par **sanremo34**, le **18/09/2006** à **14:27**

Nous en 1ère année, on n'avait pas de choix à faire, les td étaient forcément civil et constit + histoire du droit au 2nd semstre.

Sinon personne n'a envie de partager ses choix avec nous ?!

Par **zazou**, le **18/09/2006** à **14:31**

Idem pour ma fac, on choisi pas les TD, ils sont imposé je crois. En deuxième année on peut les choisir?

Par **magic_icegirl**, le **29/09/2006** à **09:46**

Nous en 1ere année on a le choix entre:

Intro droit privé+ droit public
Intro droit privé+ intro historique au droit
Intro droit public+ intro historique au droit
Intro droit public+ institutions internationales
Intro droit privé + institutions internationales

Par **sanremo34**, le **29/09/2006** à **18:48**

et alors quel est ton choix ?

Par **magic_icegirl**, le **29/09/2006** à **22:21**

:)

Intro droit privé+ droit public Image not found or type unknown

Comme je savais pas trop quoi prendre, j'ai demandé à plusieurs étudiants, et tout le monde m'a conseillé ça pour le début ... on verra bien ^^

Par **deydey**, le **29/09/2006** à **22:31**

8)

bon mes cholix sont les suivants: Image not found or type unknown

au premier semestre j'ai les matières suivantes:
droit civil: les obligations(CM + TD), droit administratif (CM+TD), droit pénal général (CM+TD), droit communautaire, histoire contemporaine du droit privé, économie monétaire et financière ainsi que Projet professionnel.

au second semestre cela donne:
droit civil (la responsabilité civile) (CM+TD), droit administratif (CM+TD), droit privé des affaires (CM+TD),anglais, histoire du droit public (les institutions de l'antiquité), sciences

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

politiques et procédure pénale....

je dirais que pour le moment tous mes choix me conviennent, y compris économie même si cette matière me soule un peu (car c'est quaisment tout mon programme de terminale et de :wink:

première ES) mais je peux espérer m'en sortir favorablement.... Image not found or type unknown

je n'ai finalement pas pris finances publiques car cela ne me parlait pas du tout comme :))

matière et comme j'ai une nette préférence pour le droit privé.... Image not found or type unknown mais en tout cas je suis hyper motivée.... reste à voir ce que cela va donner!

Par **Stigma**, le **30/09/2006** à **01:24**

Droit Social, Procédure Pénale et Droit Civil en matières à TD
Libertés publiques, Droit public international fondamental et Méthode des sciences sociales en option
Les matières à TD m'intéressent franchement et je me pose aucune question sur ces choix, mais dans les options que j'ai choisies, je sais pas si j'ai vraiment bien fait : j'ai pris libertés parce que ça avait l'air chouette (donc pas de problème la dessus), DIP uniquement parce que le prof vallait le coup d'après ce que j'ai entendu dire sur lui (mais je ne compte pas du tout m'investir dans du droit public), et Méthode des sciences sociales parce que les profs :)

d'histoire et de droit des sociétés m'inspiraient vraiment pas Image not found or type unknown

Par **sanremo34**, le **02/10/2006** à **18:09**

C'est vrai qu'on a parfois tendance à choisir certaines options pour les profs et franchement moi aussi je prends en compte ce critère meme si ça n'est aps le principal.

J'essaie d'abord en fonction de mes affinités avec la matière et aussi par rapport à mon projet de CRFPA. Puis quand j'yhésites et bien j'essaie d'avoir des infos sur les profs..

J'aime bien avoir plusieurs avis car c'est quand meme pas mal subjectif !

Par **Delph**, le **02/10/2006** à **20:26**

:))

Salut Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Pour ma part en L3 j'ai pris :
:arrow:

Image not found or type unknown

au 1er semestre :

- civil+ social+ sociétés avec TD
- procedure penale + libertés publiques + histoire de l'Etat libéral en complémentaire.
:arrow:

Image not found or type unknown

au 2nd semestre :

- civil+ social + société avec TD (les memes qu'au 1er, je trouve ça quand meme plus logique !)
- fiscal des personnes + droit judiciaire privé + histoire de la famille en complémentaire.

Ce n'est pas un choix facile mais je préfère cela au lieu de choisir des matières par hasard sans logique (ou pour avoir les memes cours que les copines... !), j'ai gardé principalement des matières de droit privé et prises, non par réel choix, des matières importantes (fiscal et sociétés notamment) pour ne pas me bloquer des portes sachant que je reste indécise encore sur mon orientation, histoire de la famille et histoire de l'Etat libéral c'est par élimination, l'histoire c'est bon pour la culture generale mais aussi ca coupe un peu des autres cours, j'ai mis beaucoup de temps à me décider et la 1ere semaine de cours j'ai assisté quasi à tous les :wink:

cours pour pouvoir faire le bon choix... en esperant que j'ai bien fait! Image not found or type unknown

Par **Cynthia**, le **02/10/2006** à **21:16**

hmm sujet facheux pour moi, j'explique a situation
On a a choisit notamment entre finances publiques et droit penal n td .. j'ai eu un coup de coeur pour finances publiques .. donc si je prends FP en td, j aurais droit pénal a l oral et là c est la catastrophe ....
Ce prof a saqué tout le monde (je vous jure c est vrai, c est pas une simple rumeur)

Donc voila jsuis obligée de prendre droit penal en td alors que j'aurais desiré prende FP en td pour appofondir, tout ca pour ne pas me prendre une mauvaise note dans une matière fonda
:roll:

Image not found or type unknown

:twisted: :twisted:

Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **02/10/2006** à **21:25**

Si tu prends pénal à l'oral ça sera pas une matière fonda.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Cynthia**, le **02/10/2006** à **21:32**

[quote="Yann":3s5k9t5f]Si tu prends pénal à l'oral ça sera pas une matière fonda.[/quote:3s5k9t5f]

ah oui effectivement
je viens de regarder au niveau des credits eurpéens, c est 7 pour la matiere a td et 3 pour la matiere sans td (donc a l'oral)
et tout les deux sont sur 40

mais bon faut etre objectif, j 'ai plus de chance de me planter a l oral en droit penal qu'en finances publiques (le prof est une crème)

Pfff mais apres je me dis que je suis plus publiciste qu'autre chose ... et en meme temps i :roll:

inertaine de mon avenir Image not found or type unknown

Par **Cynthia**, le **03/10/2006** à **13:21**

Suite :

bon petite evolution ^^
j ai reocntré un ami qui est chargé de td a la fac je lui est parlé de mon leger probleme il m'a donné un conseil tout bête cest le titre du livre dont le prof se sert pour faire son cours ... selon lui, si je bosse bien son cours et que j ai lu le livre en prenant des notes (le livre reste toute a fait dans la meme lignée et optique que le prof.. a croire qu'il pompe son cours sur le :P

livre Image not found or type unknown)

:oops:

Dont la apres mon passage sur les beaux ordi de la Bu (je suis n'amoureuse je crois Image not found or type unk

), je vais aller feuilleter les livres specialisés dans les td de finances punliques pour voir a quoi ressemblerai ce td ... ainsi que ceux de droit penal

Mais bon j'ai l'impression d'avoir trouvé une issue de secours a ce petit probleme estudiantesque

:lol:

rahhhhh c'est a s'en arracher les cheveux Image not found or type unknown

[i:247d81id]edit : apres quelques reflexions et surtout visionnage de ceux que propose ma fac en master j'ai décidé une bonne fois pour toute de prendre droit pénal en td !!

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Le public m'interese c est sur, mais bon si j'envisage la carriere de juriste d entreprise ... je préfère donc mettre toutes les chances de mon côté
[u:247d81id]Sujet clos[/u:247d81id][/i:247d81id]

Par **sanremo34**, le **06/10/2006** à **15:39**

C'est cool de pouvoir d'abord assister aux cours et ensuite faire ses choix.

Nous c'est impossible car on doit choisir au moment de l'inscription d'où quelques surprises de dernière minute !!

D'aillerus je crois que je regrette d'avoir pris civil en Td (avec droit du travail) car je n'ai pas réfléchi que dans mon choix de matière pour le CRFPA, si je pense opter pour droit du travail, dans les procédures mon choix se portera surement sur celle de pénal. Or il aurait peut etre été judicieux de le prendre donc en td..

Mais suivant le courant, j'ai d'office pris civil et il me fallait ensuite choisir entre procédure pénale, travail et commercial. Mon choix s'est porté alors sur travail. :?

Maintenant, je me dit que j'aurais du prendre procédure pénale à la place du civil. Image not found or type unknow

:oops:

Et vous qu'en pensez vous ? Je suis perdue !! Image not found or type unknown

Par **maolinn**, le **07/10/2006** à **12:49**

Tu n'as pas moyen de changer ton inscription par la suite?
Tente quand même ta chance auprès du bureau des étudiants...
C'est mal foutu de faire l'inscription pédagogique en même temps que l'inscrition :shock:

administrative Image not found or type unknown

Par **sanremo34**, le **07/10/2006** à **20:31**

Oui je sais bien mais maintenatn c'est trop tard !
Je pouvais encore changer jusqu'à la semaine dernière mais je ne le savais pas et là c'est :(

foutu. Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés